

Contact : Fabien Brisorgueil

[Fabien.brisorgueil@ccprf.fr](mailto:Fabien.brisorgueil@ccprf.fr)

06.80.91.86.64

## Le Projet :

Les bénéfices d'une activité physique régulière en termes de santé ne sont plus à démontrer. « Bouger » contribue pleinement au maintien d'un état de santé satisfaisant tout au long de sa vie et participe à l'amélioration de la qualité de vie et au bien-être de la population.

La Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées (CCPRF) a fait « **du développement de la pratique sportive comme facteur de préservation de la santé et de l'autonomie** » l'un des enjeux majeurs de sa politique sportive.

## Le Dispositif :

Le dispositif « Bougez à la Roche aux Fées » s'appuie sur la mise en relation des personnes éloignées de l'activité physique, des acteurs professionnels du secteur médical et paramédical et du mouvement sportif.

L'enjeu est d'inciter les personnes éloignées des pratiques sportives à se (re) mettre en activité et ainsi lutter, dans un but préventif, contre les méfaits de la sédentarité.

## Les Actions :

Le patient volontaire est conseillé et orienté par son pharmacien, kiné, infirmière vers son médecin traitant qui lui rédige un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

Muni de son certificat médical, la personne s'entretient avec l'éducateur référent du dispositif qui l'orientera vers une association sportive du territoire en fonction de ses envies, de ses besoins et de ses contraintes.

